

entremetteurs. Je ne vois aucune difficulté sérieuse à ce que l'on ait trois ou quatre stations principales où l'on livrera les marchandises le long de la ligne. A tout événement si le département refuse de mettre à profit ma recommandation, je n'aurai pas moins rempli mon devoir.

M. WATSON : De même que mon honorable ami, j'ai appelé l'attention du gouvernement sur cette question dans des circonstances antérieures. La chose m'avait été signalée par des marchands de la ville d'Ottawa qui se disaient capables de fournir les marchandises au gouvernement à meilleur marché qu'aujourd'hui s'ils pouvaient les livrer à quelque station importante le long du chemin de fer du Pacifique Canadien. On m'a dit que certains marchands pourraient fournir les marchandises au même prix qu'aujourd'hui sinon à meilleur marché et qu'il en résulterait une compétition avantageuse au public. Mais si une personne a un contrat par lequel elle s'engage à livrer les marchandises valant une couple de mille piastres sur une certaine réserve il n'est pas avantageux pour elle d'aller dans l'extrême ouest pour y chercher des charretiers pour transporter ses marchandises sur la réserve. Je crois que le système actuel exclut tous les marchands modestes et que toutes les marchandises fournies aux Sauvages sont livrées par de grandes corporations qui ont virtuellement le monopole de ce commerce. Pendant que je suis debout, je demanderai à l'honorable ministre s'il y a des Sauvages ou des Métis qui, ayant renoncé aux traités, ont demandé à y être soumis de nouveau ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je crois qu'il y en a.

M. WATSON : Dans quel district ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne pourrais pas le dire. Je sais qu'il y a des Métis que l'on considère comme des Sauvages. Ils ont vécu avec leurs tribus pendant des années et lorsqu'ils ont appris qu'ils avaient une chance d'avoir du *scrip* ils ont déclaré aussitôt qu'ils n'étaient pas des Sauvages et ils sont devenus Métis. Ils ont obtenu leur *scrip* et maintenant ils retournent avec les Sauvages.

M. WATSON : Je suis informé que les agents des Sauvages eux-mêmes ont dit à ces Sauvages que s'ils ne renonçaient pas au traité avant le premier mai 1886 et s'ils ne prononçaient pas leur *scrip* ils perdraient toute chance d'en avoir et seraient privés des avantages du traité.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ils étaient Sauvages où ils ne l'étaient pas.

M. WATSON : On les a induits à croire que le traité serait annulé à bref délai et que s'ils n'y renonçaient pas à cette date spéciale, ils seraient privés de *scrip*.

Sir JOHN A. MACDONALD : Un traité ne peut être annulé.

M. WATSON : On m'a informé qu'un agent ou instructeur des Sauvages, près du lac Manitoba, leur a dit qu'ils ne recevraient pas de *scrip* s'ils n'abandonnaient pas le traité à cette époque particulière. Je dirai aussi que cela a été fait dans un but spécial. On m'annonce qu'un bon nombre de ces Sauvages demandent maintenant à être réinstallés sur la réserve et à être soumis au traité. Je désire informer l'honorable ministre que les Sauvages des bords du Lac Manitoba n'ont aucune protection contre le commerce des boissons enivrantes. On me dit que chaque hiver l'on échange avec les Sauvages de grandes quantités de boissons pour du poisson. Comme question de fait, je sais que pendant les élections locales, 60 ou 70 de ces gens qui avaient abandonné le traité ont reçu une gratification et ont été mis sur les listes électorales, et il y a eu une scène des plus disgracieuses sur une réserve le jour de la votation.

Sir JOHN MACDONALD : J'espère que l'honorable député n'a pas approuvé cela.

M. MITCHELL

M. WATSON : Je ne l'ai pas approuvé. Durant les élections locales, je n'étais pas là. Mais l'on m'a dit que l'on avait expédié là de grandes quantités de whisky. Je crois que l'on devrait mettre dans ce district, un ou deux hommes de la police à cheval afin d'empêcher que l'on ne distribue de la liqueur à ces Sauvages.

M. McMULLEN : J'aimerais demander si l'honorable monsieur pourrait nous donner les noms de la personne qui a fourni du bœuf en boîte aux Sauvages, l'année dernière ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Le ministère n'a jamais acheté de bœuf en boîte pour les Sauvages. Après la rébellion, on a pris quelques boîtes de bœuf au ministère de la milice, et je suppose qu'on s'en est servi.

M. McMULLEN : Ce qui me fait poser cette question, c'est que lorsque j'ai été au Nord-Ouest l'année dernière je suis arrêté à une station où il y avait quelques Sauvages. J'ai remarqué qu'ils avaient du bœuf en boîte et qu'il venait de Chicago. Je voudrais savoir si ce bœuf a été fourni par le département ou s'ils l'ont acheté eux-mêmes.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il est très vraisemblable que les Sauvages l'ont acheté eux-mêmes.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Relativement au crédit de \$33,122 pour les instructeurs agricoles, que font réellement les instructeurs pour améliorer l'agriculture parmi les Sauvages ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Il y a des instructeurs agricoles sur toutes les réserves importantes. Je crois aujourd'hui que nous avons, en somme, des hommes très compétents. D'abord, quand le système a été établi, il y a eu quelques erreurs de commissions ; l'on a nommé des hommes qui n'étaient pas très compétents et qui ont été promptement remplacés. Les instructeurs actuels n'ont pas été choisis pour faire de la haute science agronomique, car ce serait des hommes inutiles, mais ce sont des hommes durs et résolus, accoutumés aux travaux de la ferme ; ils possèdent des connaissances agricoles plus que suffisantes pour être des instructeurs compétents chez les Sauvages. Je crois que ce sont des hommes très compétents.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle est l'étendue de terre en culture ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je crois qu'on trouvera cela dans le rapport du département.

M. MILLS (Bethwell) : Quelques-uns de ces instructeurs agissent ils d'après la méthode d'abord adoptée par l'honorable monsieur, ou sont-ils tous sur des réserves ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Ils sont aujourd'hui sur des réserves. Lorsque les premiers instructeurs étaient en dehors des réserves, l'on s'est aperçu qu'ils s'occupaient plus de leurs propres fermes que de l'instruction des Sauvages. Les instructeurs travaillent aujourd'hui sur les réserves avec les Sauvages.

M. TROW : Quelques-uns de ces Sauvages produisent-ils assez pour s'entretenir ou est-il vraisemblable qu'ils produisent assez dans peu de temps ? Je n'ai entendu parler ni des produits, ni des résultats de ces fermes.

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député trouvera tout cela en détail dans le rapport du département des Sauvages, car tout est au compte des instructeurs.

M. TROW : Je vois un crédit en rapport avec le paiement de pensions aux Sauvages. Je suppose que les Sauvages, surtout le long de la ligne du chemin de fer et, de fait, par tout le Nord-Ouest et Manitoba, à l'exception de la rivière de la Paix, sont réunis sur les réserves, et il ne doit pas y avoir d'inconvénient à leur payer leurs pensions sans être obligé de tous les réunir. Est-ce que les Sauvages se réunis-